

Fédération Sportive et Gymnique du Travail

PUBLICATION DE COURSE

Titre de l'épreuve : L'URBAINE VTT - CERNAY

Manche du « Trophée Team Larger Jeunes » pour les catégories jeunes jusqu'aux minimes

<u>Date de L'épreuve</u> : **Samedi 4 septembre 2021**

<u>Club organisateur</u>: **Amicale Cycliste Thann**

Coureurs admis: Licenciés FSGT + FFC Alsaciens (sauf 1^{ère}/2^{ème} catégorie) et

non licenciés. Les non-licenciés devront produire un certificat médical de moins d'un an. (autorisation parentale obligatoire pour

les mineurs)

Type d'epreuve : Course de VTT cross-Country accessible à tous. En relais par

équipe de deux ou en solo de cadets à master, durée 1h15.

Uniquement en solo de poussins à minimes.

Lieu des départs/arrivées et remise de dossards:

A l'arrière du Centre Sportif des Rives de la Thur « Thierry

Omeyer », rue Gustave Eiffel à Cernay, à partir de 15h00.

<u>Circuits</u>: Parc des rives de la Thur, piste cyclable, aire de jeux. Nouveau

départ et présence d'échappatoires aux marches d'escalier.

Horaires des départs : 16h00 : Poussins, poussines pour 2 tours de 0km940

16h30 : Pupilles, pupilles filles pour 4 tours de 0km940 17h00 : Benjamins, benjamines pour 7 tours de 0km940 17h30 : Minimes, minimes filles pour 10 tours de 0km940

19h00 : Cadets, cadettes, juniors, seniors, vétérans, masters, féminines en individuel ou par équipe de deux pour 1h15 de

course (éclairage vivement recommandé)

(Interdiction de s'échauffer sur le circuit pendant les courses jeunes, possibilité

de reconnaissance et échauffement sur le circuit à partir de 18h15)

<u>Lieu et horaire de la remise de prix</u> :

Parking à l'arrière du Centre Sportif des Rives de La Thur

- Vers 18h30 poussins, pupilles, benjamins et minimes

- Vers 21h00 cadets à masters.

Tarifs: Licenciés FSGT inscrits avant le 1^{er} septembre : 5€

Non licenciés (assurances comprise): 10€

Inscription sur place: 10€

Caution pour la plaque de cadre : 5€

Engagements: A faire parvenir avant le 1^{er} septembre 2021 à :

Thierry Mariatte - 6A, rue du Moulin - 68120 Richwiller

Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est

joint.

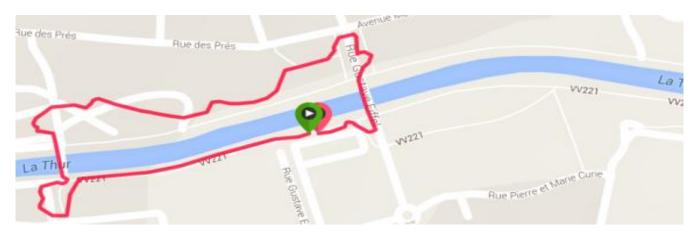
<u>Renseignements</u>: <u>info@acthann.net</u>

<u>Restauration</u>: **Burger party, frites et buvette**

IMPORTANT:

Le règlement de l'épreuve sera celui de la Commission d'Alsace de Cyclisme FSGT. Le port du casque est obligatoire. Les commissaires sont ceux désignés par la Commission.

Petit parcours Urbaine VTT: 0.940km



Grand parcours Urbaine VTT: 2.28km

